



Fiche de poste ENSA(P)

ENSAP BORDEAUX-2025-2125989- PROF TPCAUCat. 1 n°1

Professeur.e / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 1

Ref : 2025-2125989

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture et de Paysage
de Bordeaux (ENSAP
Bordeaux)
Ministère de la culture

Localisation

ENSAP de BORDEAUX

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Professeurs des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

La situation contemporaine et les problématiques environnementales incitent à de nouvelles

considérations au sujet du devenir de l'existant. Elles tendent à interroger formations, doctrines et postures, visant de meilleures connaissances théoriques pour une adaptation raisonnée des constructions aux usages contemporains.

Une forte implication de l'enseignant au sein du champ est attendue. Il est pour cela demandé une double capacité à encadrer des thèses de doctorat en architecture, tout en menant les activités et les charges pédagogiques décrites aux points suivants.

Il est souhaité, en outre, une implication dans les enseignements d'initiation à la recherche tout au long du cursus de la formation initiale, la participation à des jurys et aux instances de l'établissement.

1 / Concernant ses activités d'enseignement, il est attendu que l'enseignant s'implique :

- dans le cycle Licence où il participera au moins à un atelier de conception,
- dans le cycle master où il pourra aussi participer à un atelier de conception et coordonner l'enseignement des outils et méthodes de la recherche dans le cadre d'un séminaire.

Il est attendu la participation à des travaux en lien avec une école doctorale, l'encadrement de thèses et l'accompagnement d'enseignants pour l'obtention d'une HDR.

L'enseignant fera des propositions de cours pour les deux cycles de la formation initiale en lien avec la problématique de la conception dans l'existant et en articulation avec le futur programme.

2 / En matière de recherche, au-delà des orientations des laboratoires de l'ENSAPBX, sur lesquelles l'enseignant devra se positionner, il est attendu une capacité à :

- développer une thématique dans une unité de recherche,
- renforcer la formation doctorale,
- développer et assurer la direction scientifique de projets de recherche,
- participer au développement des différents types de recherche : recherche appliquée, recherche-action, recherche-crédation, recherche par le projet combinant exploration conceptuelle et pratique spatiale, permettant une production de connaissances par l'acte de conception,
- développer une capacité de compréhension des contextes de commande et des systèmes d'acteurs, pouvant aller jusqu'à des collaborations permettant de renforcer le lien entre la recherche académique et les réalités du monde professionnel,
- promouvoir le dialogue entre théorie et pratique, en veillant à ce que les connaissances produites par la recherche alimentent les enseignements du projet.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le candidat démontrera une connaissance des pratiques professionnelles, des points de vue théoriques, des enjeux contemporains de la sauvegarde, de l'intervention et de l'adaptation dans l'existant. Ces compétences seront liées à des diplômes spécialisés français ou étrangers et des productions scientifiques reconnues.

La reconnaissance du travail de recherche devra être avérée notamment par des publications

scientifiques, d'ouvrages, d'articles, au plan national et/ou international.

Il sera attendu un positionnement fondé sur une vision et une compréhension des enjeux contemporains de la formation des architectes, au regard notamment de la place qu'y tient l'initiation à la recherche et la diversification des situations d'exercice professionnel.

S'agissant de la recherche en architecture, une expérience de recherche par le projet, attestée, serait un élément important. Ce type de recherche engage une approche à la fois concrète et expérimentale, dans laquelle le projet devient un moyen d'exploration, de production de connaissances et d'innovation au sein de la discipline.

Une expérience de praticien en nom propre à différentes échelles sera appréciée.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

En matière de recherche, l'enseignant devra se positionner au regard de ses travaux sur l'intervention dans l'existant par rapport aux orientations des laboratoires de l'ENSAPBX.

Il fera état d'une activité de recherche témoignant d'une capacité à articuler la production de connaissances avec le projet architectural et urbain.

L'enseignant devra en outre répondre aux différentes missions scientifiques :

- contribuer à la dynamique d'une unité de recherche par l'animation de séminaires, la coordination d'événements scientifiques, l'organisation de publications,
- renforcer la formation doctorale en impulsant des mémoires de recherche et des sujets de thèse, en organisant des séminaires doctoraux, en accompagnant les financements (CIFRE, contrats de recherche, etc.), en dirigeant des thèses, en soutenant l'accès à la HDR
- développer des projets de recherche,
- communiquer et diffuser ses travaux dans des colloques scientifiques et événements professionnels,
- participer à l'élaboration du prochain programme quadriennal (2028-2032) notamment afin d'animer les liens entre les formations paysage et architecture.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis

Expérience solide d'enseignement de la théorie et de la pratique de la conception architecturale et urbaine en ENSA, en licence et en master. Articulation entre l'enseignement de master et la recherche.

Diplôme d'architecte (DPLG, ou DE, HMONP), Habilitation à diriger les recherches (HDR), ou équivalents.

Éléments de candidature

Personne à contacter

sylvie.herve@bordeaux.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des professeurs des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, elle développe ses activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec de nombreux acteurs universitaires, institutionnelles et partenaires associatifs ou socioéconomiques.

Elle appartient à un réseau de 21 ENSA.P en France.

L'ENSAP Bordeaux accueille près de 1100 étudiants, encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 45 titulaires) et 55 agents administratifs, techniciens ou scientifiques.

En matière de formation, elle propose deux cursus complets (LMD) permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grades de master) qui peuvent ouvrir au doctorat en architecture et paysage. En formation post master, elle propose plusieurs formations spécialisées dont l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

L'ENSAP Bordeaux est impliquée dans plusieurs projets de recherche au travers des trois laboratoires qu'elle abrite (Passages, PAVE et GRECCAU).

Les enjeux des transitions, environnementales et numériques, sont au cœur de ses préoccupations pédagogiques et scientifiques.